



ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF **N° 13 – Mai 2012**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Comme l'année dernière, une cigogne a préparé un nid pour accueillir sa belle qui doit nicher. Mais celle-ci n'a pas choisi le nid confectionné dans notre village. C'est la 1^{ère} image du n° 13 d'Ettendorf'Infos.

Vous y retrouverez toutes les rubriques habituelles : les événements des derniers mois, ceux à venir, la vie des associations et de l'école, les activités de la commune avec les comptes administratifs 2011 et les budgets primitifs 2012, des dossiers sur la redevance incitative et un autre sur les dépôts sauvages et autres incivilités, de nombreuses informations diverses et pratiques et tout ce qui concerne l'état-civil et les grands anniversaires...

Bonne lecture !

LE MOT DU MAIRE

Les deux dernières années de la mandature seront occupées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et par la concrétisation des aménagements anti coulées d'eaux boueuses.

Ces deux difficiles projets sont étroitement liés et façonneront le territoire communal en entier pour les décennies à venir. Ils devront prendre en compte les dernières dispositions du Grenelle II de l'Environnement et faire preuve d'initiatives nouvelles et audacieuses. Cela demandera à chacune et chacun de nous une évolution nécessaire de nos façons de penser, de travailler et de communiquer ensemble. Je souhaite que ces travaux se déroulent dans un climat serein et apaisé.

La période estivale est l'occasion pour les associations et la Commune d'organiser diverses manifestations. Je vous encourage vivement à les soutenir par votre présence.

En attendant, je vous souhaite de profiter de l'arrivée des beaux jours et de passer d'agréables vacances d'été.

Patrice WEISS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION ET AUX ENFANTS

Célébration de la Fête Nationale

Le vendredi 13 juillet 2012 à 20 h au monument aux morts.

La cérémonie sera suivie de la traditionnelle distribution de knacks aux enfants et d'un vin d'honneur.

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

De nombreux évènements ont jalonné la vie de la commune au cours des 4 derniers mois. En voici un certain nombre par l'image et le texte.

◆ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012

Le recensement de la population a eu lieu dans la commune d'Ettendorf du **19 janvier 2012 au 18 février 2012**. D'après les premiers résultats, la Commune compterait 795 habitants au moment de ce recensement.

◆ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, la commune a organisé un nettoyage de printemps.

Il s'est déroulé le samedi 31 mars 2012.

Elus, membres d'associations et bénévoles, se sont retrouvés dès 8h du matin pour s'atteler à cette tâche.

Précédés la veille par un camion balai d'une société des environs qui a nettoyé rues, caniveaux et trottoirs, ils ont pu se consacrer essentiellement à la taille des arbustes, à différents endroits, au nettoyage autour de la mairie, de l'église et de l'école, devant et derrière le Centre socioculturel, où une dizaine de sacs poubelles ont été remplis avec des déchets divers.

En cours de matinée, Mr le maire a offert les rafraichissements pour continuer dans la bonne humeur.



◆ CEREMONIE DE CITOYENNETE



Au cours d'une cérémonie dite de "Citoyenneté", qui a eu lieu le mardi 3 avril 2012 dans la réunion du Conseil Municipal, Mr le Maire a officiellement remis aux jeunes qui ont fêté leurs 18 ans dans les douze dernier mois leur 1^{ère} carte électorale. Il en a profité pour leur rappeler ce qu'est d'être un citoyen avec ses droits et ses devoirs, comme indiqué dans le "Livret Citoyen" qui a été projeté sur grand écran.

◆ REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES.

La remise des prix du concours des "Maisons Fleuries" de 2011 a eu lieu le mardi 3 avril 2012 dans la salle de réunion de la mairie en même temps que la cérémonie de Citoyenneté.

Les 6 lauréats ont reçu un diplôme, ainsi qu'un bon d'achat de 20 € à valoir sur des achats auprès d'un commerçant de la région.

La commune renouvelle le concours en 2012 en souhaitant que de nombreux habitants continuent ou (re)commencent à fleurir leur maison, contribuant ainsi à embellir notre village.



◆ ELECTIONS 2012

De nouvelles cartes électorales ont été émises et distribuées en mars 2012. Toutes les anciennes cartes sont à détruire.

Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle à Ettendorf :

Inscrits : 653 - Votants : 575, soit 88,06 % - Suffrages exprimés : 564.

N. Sarkozy : 198 - M. Le Pen : 144 - F. Bayrou : 104 - F. Hollande : 56 - J.L. Mélenchon : 26 - E. Joly : 19

N. Dupont-Aignan : 9 - P. Poutou : 5 - N. Arthaud : 3 - J. Cheminade : 0.

EVENEMENTS A VENIR

RAND'O FOLIES 2012



Après le succès de 2010, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, avec le soutien de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et l'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ), organise, du 31 mai au 3 juin 2012, les Rand'O Folies pour découvrir les sentiers de randonnée pédestre du territoire et aura pour thématique : " Pays de la Zorn.....Pays des Fresques".

Le 1^{er} jour, **l'après-midi du jeudi 31 mai 2012**, aura lieu à Ettendorf et s'intitulera : "Rand'O Patrimoine".

Le rendez-vous est fixé sur le parking du Centre Socioculturel d'Ettendorf à partir de 14 h. On pourra découvrir le mur d'expression libre. On y aura toutes les explications par des spécialistes, avec exécution de peintures en direct par des jeunes.

Départ de la randonnée pédestre de 5 à 6 kms à 15 h sous la conduite et les commentaires de François Entz. Retour vers 18h au Centre Socioculturel, où une restauration sera assurée toute l'après-midi et le soir par l'Association Loisirs et Culture d'Ettendorf.

Tous les habitants sont cordialement invités pour participer à la randonnée ou pour se restaurer au CSC, et contribuer ainsi au succès de cette manifestation.

Elle se poursuivra les jours suivants à Hochfelden, Wilwisheim et Schaffhouse/Zorn.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang organisé par l'Etablissement Français du Sang aura lieu le **Jeudi 23 août 2012** de 17h30 à 20h au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

Cordiale invitation à toute personne susceptible de donner un peu de son sang.

Le don de sang ne dure que 8 à 10 min et une poche de sang sert au final à transfuser trois malades. On ne transfuse jamais du sang total, mais uniquement le composant dont le malade a besoin (globules rouges, plasma ou plaquettes).

Qui peut donner ? Toute personne volontaire entre 18 – 70 ans après un entretien médical avec un médecin responsable de collecte. Que diriez-vous de donner un peu de votre temps pour venir rejoindre les donateurs et ainsi dynamiser cette action dans notre village ?

ELECTIONS LEGISLATIVES

Après le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle du 6 mai 2012, la Commune rappelle que les élections législatives auront lieu les **dimanches 10 et 17 juin 2012**. Le bureau de vote est ouvert de 8 h à 18 h.

INFOS DU SERVICE "ROUTES" du CONSEIL GENERAL

Le Centre Technique du Conseil général de Hochfelden informe qu'il va réaliser, durant la 1^{ère} quinzaine du mois de mai 2012 dans le cadre de l'entretien des RD, un gravillonnage partiel aux endroits de la chaussée qui doivent être imperméabilisés du fait de dégradation de surface plus ou moins importantes (fissures, désenrobages, etc...).

Cette intervention peut présenter des désagréments pour les usagers ou les riverains du fait du risque de projections de gravillons. Un ou plusieurs balayages, les jours suivants, devraient les limiter.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séances du 8 mars 2012 et du 2 avril 2012

- Approbation des comptes administratifs et de gestion du budget principal 2011, avec un excédent de clôture de 36.527,86 €, et du budget du service annexe de l'assainissement 2011, avec un excédent de clôture de 113.580 € (*voir tableaux ci-après*).
- Affectation des résultats de fonctionnement pour couvrir les déficits d'investissements.
- Remise en état de la voirie, rue du Stade, pour un montant maximum de 3.000 €.
- Affectation des travaux de peinture du Centre Socioculturel en investissement pour un montant de 7.500 €.
- Maintien des taux des différentes taxes directes locales pour 2012 au niveau de celles de 2011, à savoir :
 - ➔ Taxe d'habitation (TH) : 15,62 %
 - ➔ Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 13,46 %
 - ➔ Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 54,74 %
 - ➔ Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 15,67 %
- Adoption des budgets primitifs du budget principal et du service annexe de l'assainissement (*voir les tableaux récapitulatifs ci-dessous*).
- Remplacement de l'horloge-mère défectueuse de l'église (*c'est le boîtier qui commande automatiquement les cloches par programmation*).
- Accord pour le versement d'une indemnité pour conseil au nouveau receveur municipal.

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2011	BP2012	Type	CA2011	BP2012
En Euros					
Fonctionnement					
Impôts locaux	252 038	205 730	Frais généraux	67 820	87 050
Dotations Etat /subventions	171 967	166 230	Frais de personnel	63 932	74 820
Autres	21 314	25 320	Charges financières	43 422	39 000
<i>Excédent reporté année préc.</i>	<i>29 534</i>	<i>36 528</i>	Versement au FNGIR	55 887	0
			Autres (élus, SDIS, subv., etc...)	52 951	66 070
			Dotation amort. Terrain Sport	33 572	33 572
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>133 296</i>
TOTAL	474 853	433 808	TOTAL	317 584	433 808
			Excédent fonctionnement	+157 269	
Investissement					
Subventions et autres	4 363	54 700	Voirie	4 472	37 000
Récup.TVA et autres recettes	23 447	15 500	Ecole	15 690	15 000
Emprunts et assimilés		94 600	Eglise, CSC, Mairie	13 805	97 000
Amortissement Terrain Sport	33 572	<i>33 572</i>	Prévention coulées de boue	535	48 500
<i>Affectation excédent fonct.</i>	<i>224 698</i>	<i>120 742</i>	Etudes Document d'urbanisme	7 769	29 800
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>133 296</i>	Autres inv. + Restes à réaliser	16 504	34 638
			Remboursement emprunts	126 508	79 730
			<i>Déficit reporté année précédente</i>	<i>221 538</i>	<i>110 742</i>
TOTAL	286 080	452 410	TOTAL	406 821	452 410
Déficit d'investissement	-120 741		SOLDE GLOBAL 2011 : + 36 528		

SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2011	BP2012	Type	CA2011	BP2012
Exploitation					
Taxe raccordement égout		3 000	Redevance SICTEU (+SNCF)	60 628	61 900
Redevance assainissement	138 397	87 530	Charges d'emprunts	3 026	5 170
Modernisation des réseaux	15 201	9 270	Reversement Agence Bassin		14 310
Amortissement subventions	53 142	<i>53 145</i>	Autres dépenses	9 443	93 450
<i>Excédent reporté année préc.</i>	<i>35 002</i>	<i>113 580</i>	Dotation amortissement Travaux	54 617	<i>54 745</i>
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>36 950</i>
TOTAL	241 742	266 525	TOTAL	127 714	266 525
			Excédent Exploitation	+ 114 028	
Investissement					
Subventions et autres			Travaux sur réseaux		27 340
Récup.TVA et autres recettes	13 799		Autres travaux et études	6 267	1 500
Emprunts et assimilés			Remboursement emprunts	9 455	9 710
Amortissement Travaux	54 617	<i>54 745</i>	Amortissement subventions	53 142	<i>53 145</i>
<i>Affectation excédent fonct.</i>	<i>5 500</i>	<i>448</i>	<i>Déficit reporté année précédente</i>	<i>5 500</i>	<i>448</i>
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>36 950</i>			
TOTAL	73 916	92 143	TOTAL	74 364	92 143
Déficit d'investissement	- 448		SOLDE GLOBAL 2011 : + 113 580		

TRAVAUX et ETUDES

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Durant ce quadrimestre, il n'y a pas eu de réunion pour le PLU, qui est toujours dans sa phase de diagnostic et de préparation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), en raison des contraintes suivantes :

1. Il faut que le projet d'aménagements contre les coulées d'eaux boueuses élaboré par les bureaux d'études SAFEGE et ANTEAGROUP soit finalisé. En effet, il doit faire partie intégrante du PLU.
2. De nouveaux textes législatifs, dont les décrets d'application viennent de paraître, imposent une intégration de critères environnementaux supplémentaires, par exemple les trames vertes, et en souhaitent d'autres, comme l'Agenda 21, etc.....



AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

- **6 février 2012** : Réunion de démarrage des études avec les représentants des 3 communes concernées (Buswiller, Ettendorf et Ringeldorf), Mr Franck Hufschmitt du service "Rivières" du Conseil Général, de Mr David Chabroux du bureau d'Etudes SAFEGER et de Mr Bruno Ludwig du bureau ANTEA GROUP.
- **1^{er} mars 2012** : Visite sur le terrain des 3 communes pour bien repérer tous les endroits potentiellement utilisables pour les aménagements projetés. Etaient présents les représentants des 3 communes, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, les bureaux SAFEGER et ANTEA GROUP, ainsi que des agriculteurs des 3 communes directement concernés.
- **Avril 2012** : Visites sur le terrain de Mme Delphine BONNOT du bureau d'études SAFEGER pour recueillir des informations techniques sur les précédentes coulées et préparer la modélisation du projet.

ATTENTION DANGER POUR LES PERSONNES ET LES BIENS

Comme à chaque printemps, la Municipalité renouvelle ses conseils de prudence lors de l'apparition éventuelle des orages violents de printemps, pouvant entraîner des coulées d'eaux boueuses. Chacun devra prendre ses précautions et se protéger :

- ➔ Prévoir la pose de clapets anti-retour et en vérifier régulièrement le fonctionnement, de panneaux anti-inondation, de sacs de sable, etc...,
- ➔ Prévoir des objets lourds pour poser sur les regards pour les bloquer,
- ➔ Ne pas laisser des objets ou denrées dans les locaux inondables,
- ➔ En cas de survenance,
 - ◆ Ne jamais s'engager sur une route inondée à pied ou en voiture, les obstacles pouvant ne pas être visibles (plaques d'égout enlevées, ...).
 - ◆ Ne pas chercher vos enfants à l'école. Celle-ci s'occupe d'eux.
 - ◆ **Ne jamais laisser sortir les enfants.**

POUR INFO : la commune ne fournira plus de sacs de sable. En cas de besoin, il y a lieu de s'approvisionner chez les commerçants de la région qui en ont en vente.

L'évolution de ces 2 études peut être suivie sur le site Internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : **Vie municipale**

LA VIE SCOLAIRE



CARNAVAL A L'ECOLE



L'école primaire et maternelle a connu une effervescence inhabituelle en ce mardi gras 2012.

Les élèves de la maternelle au CM2 sont venus déguisés.

Des sorcières, des cow-boys, des clowns, des princesses, des super-héros se sont retrouvés pour une joyeuse après-midi.

Les enseignants n'étaient pas en reste. Ils s'étaient grimés également pour l'occasion.

INFO ECOLE :

L'école d'Ettendorf, comme beaucoup d'autres écoles, fera le pont le vendredi 18 mai 2012.
Les cours seront rattrapés dès le **mercredi 16 mai 2012**. Le périscolaire fonctionnera également.

KERMESSE DE L'ECOLE :

Elle aura lieu le **vendredi 29 juin 2012**, après les cours.



STATIONNEMENT ET SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

Tous les parents d'élèves fréquentant l'école maternelle et primaire ont été destinataires début mars 2012 d'un courrier leur demandant de respecter certaines règles pour la sécurité de leurs enfants, notamment pour le stationnement des voitures aux abords de l'école.

DEPOTS SAUVAGES ET INCIVILITES

DEPOTS SAUVAGES

Malgré les articles et les photos diffusées dans *Ettendorf'Infos n° 12* dénonçant les dépôts sauvages à côté des containers du point d'apport volontaire sur le parking du Centre Socioculturel, force est de constater que certains n'ont toujours pas compris que ces actes, contraires à une bonne vie en société, sont hors la loi.

En ces premiers mois de l'année 2012, un nombre important de dépôts sauvages, autour des containers "verres" et en pleine nature sur le ban communal ont été remarqués par la Municipalité.

Comme indiqué précédemment, tout dépôt à côté des containers ou en pleine nature fera l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie. Les amendes sont conséquentes et impitoyables.

Il en sera de même pour les dépôts sauvages au cimetière et autour de l'église.

Plutôt qu'utiliser leur voiture pour commettre leurs méfaits, ils feraient mieux de l'utiliser pour se rendre dans une des 2 déchèteries de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à Bossendorf et à Mutzenhouse (les horaires d'ouverture sont rappelés sur la dernière page) pour y déposer leurs déchets.

Si chacun fait un effort, notre environnement ne sera plus souillé par de tels actes indignes et sans nom. Ceci n'est plus tolérable au XXIème siècle. Quelle terre laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants ?

Ainsi, la Commune a déposé plainte en Gendarmerie de Hochfelden le samedi 7 avril 2012 pour un dépôt sauvage fait le jeudi 5 avril 2012 entre les 2 containers à verre.

Le contrevenant a pu être identifié.

Il est originaire d'une commune du Pays de Hanau.

Il a été convoqué en Gendarmerie pour s'expliquer.

Il a reconnu le dépôt sauvage. Il risque des amendes pouvant aller jusqu'à 1.650 €. Le dossier a été transmis au Procureur de la République.



De même, une plainte a été déposée en gendarmerie le mardi 17 avril 2012 pour des dépôts dans divers endroits du ban communal.

On y a trouvé de tout : parasol, jouets, bouteilles, pots de fleurs, emballage, et autres rebus ménagers. Dans un des sacs, il y avait même des cadavres d'agnelets !!!

Les gendarmes ont retrouvé une des personnes indélicates qui a reconnu les faits. Elle risque d'être sévèrement sanctionnée. Ils vont transmettre, dans tous les cas, le dossier au Procureur de la République qui statuera sur le montant des amendes, qui sera fixé par le tribunal de police.



La municipalité songe toujours à mettre en place des caméras de surveillance, si certains individus persistent dans leur comportement indigne. Naturellement, cette installation aura un coût pour la collectivité et donc pour tous les habitants.

AUTRES INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS....)

- Le problème des déjections canines subsiste encore sur les endroits publics : mairie, trottoirs, cour d'école... Récemment encore, la cour d'école était parsemée de déjections canines. Malheureusement, certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publiques ou d'empêcher leur chien de vagabonder. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés.
- **RAPPEL** : La Commune a passé une convention avec la SPA, qui peut, à tout moment sur demande, se saisir de chiens divaguant sur la voie publique.
- **Autre point noir**, le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites. N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs, avec les véhicules, Rentrez les véhicules dans vos cours ou garages ! Si vous avez de la visite, dans la mesure du possible, mettez les voitures dans votre cour. Respectez les sorties de garage de vos voisins. Utilisez les places de stationnement prévues à cet effet. Laissez du passage dans les rues étroites. En cas de soucis, un véhicule de secours doit, toujours, pouvoir passer sans encombre (ambulance, camion de pompiers, etc....).

DECHARGE DU ROHRBACH à HOCHFELDEN : L'arrêté préfectoral est publié

Dans notre dernier bulletin, nous ne connaissions pas encore la décision du Préfet. C'est maintenant chose faite. La date butoir de fin d'exploitation est fixée au **31 décembre 2016**. La société SITA avait demandé une exploitation jusqu'en 2019. Les élus du canton et l'ASADR, soutenus par une grande partie de la population lors des manifestations de l'an dernier, demandaient la fermeture du site pour fin 2014. Le préfet a, en quelque sorte, coupé la poire en deux. Les explications possibles pourraient venir des faits suivants : depuis les lois du Grenelle de l'Environnement, l'enfouissement de déchets doit progressivement être réduit. D'une moyenne de 80 000 tonnes/an (site de Hochfelden), ils devront décroître à un maximum de 50 000 tonnes/an. Le tonnage ainsi atteint en 2016 correspondrait environ au tonnage déposé d'ici 2014, s'il n'y avait pas eu une baisse imposée par la nouvelle réglementation. On peut aussi imaginer que le préfet a su entendre les revendications du canton. Pour SITA, cela laissera un vide de fouille non utilisé correspondant, d'après leurs calculs, à 3 années d'exploitation (2017 à fin 2019), ce qui pourrait lui paraître comme un important manque à gagner, vu que l'investissement pour la préparation des casiers doit se faire d'ici la fin de l'été et couvrir la surface restante du site.

Par ailleurs, les incendies de l'été dernier ont révélé le non respect de certaines procédures par la société, notamment le non-recouvrement en fin de semaine des déchets sous une couche de terre. Des plaintes sont en cours également pour non respect des hauteurs de dépôts et pour manque de contrôle au déchargement.

Entre temps, SITA a informé l'ASADR des nouveaux aménagements prévus pour l'exploitation jusqu'en 2016... Une visite du site a permis de voir cela en nature.

Pour améliorer le contrôle des déchets, une caméra visionnera les bennes ou remorques après débâchage au moment de l'entrée des camions. Mais cela ne donnera qu'une première impression, puisque certains chargements ont 3 mètres de haut. Le contrôle final est effectué par l'employé conducteur d'engin lorsque le semi-remorque vide le chargement dans le casier.

Le nouveau casier (en deux parties : C1 et C2) présente une difficulté technique nouvelle : il faut se protéger de la faille géologique maintenant reconnue existante (*voir encadré*).

Pour la "biodiversité", sera finalisé un sentier de visite pédagogique, permettant aux élèves des écoles et des collègues ou autre public, de se faire une idée de la problématique liée au traitement des déchets, dont ici l'enfouissement de tout ce qui n'a pu être incinéré ou n'a pu rentrer dans une chaîne de recyclage....

CREATION D'UN CASIER : mode d'emploi

Pour cela, on creuse profondément jusqu'aux couches d'argiles relativement "étanches". Ensuite sera posée une géo-grille : c'est elle qui assurera la résistance à une forte sismicité, pour pouvoir "encaisser" des ruptures des couches d'argiles étanches. Puis, après une couche de matériaux adaptés, est posée une géo-membrane, suivie d'une couche de matériaux de drainage et le réseau de drains recueillant les lixiviats produits par les déchets. Ainsi ces lixiviats pourront être traités (après transport dans une usine de traitement du Haut-Rhin).

Les travaux de terrassements commenceront début mai, et ce nouveau casier devra être prêt à la fin de cet été, les casiers précédents arrivant à saturation d'ici là.

La question, que chacun se pose maintenant, est bien de savoir si toutes les conditions seront réunies en 2016, pour fermer la décharge du Rohrbach. Il faudra encore diminuer drastiquement la production de déchets et trouver un nouveau site d'enfouissement, même si l'on ne peut admettre que ce soit une solution d'avenir, puisque, qui dit enfouissement, dit production de lixiviats (pollution des eaux ?), production de biogaz (pollution de l'air !) et dénaturation des sites par mise en place de "montagnes de déchets". Il va de soi qu'il ne faut pas oublier tous les risques qui s'en suivent.

ORDURES MENAGERES

Redevance Incitative

La redevance incitative pour les ordures ménagères a été mise en place officiellement par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, compétente en la matière, le 1^{er} janvier 2012.

Nous vous remercions les jours de ramassage et le contenu des différents bacs.

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, **le ramassage a lieu tous les lundis**.
Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
Dans ce bac, il y a lieu de déposer tous les déchets ménagers non prévus dans la collecte sélective.
- Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires. Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'en septembre 2012 :
 - **Mai 2012**, vendredis **11** et **25**.
 - **Juin 2012** : vendredis **8** et **22**.
 - **Juillet 2012** : vendredis **6** et **20**.
 - **Août 2012** : vendredis **3**, **17** et **31**.
 - **Septembre 2012** : vendredis **14** et **28**.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

Il s'agit de respecter scrupuleusement les consignes de tri, diffusés dans le guide diffusé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn en février 2012 avec la facture fictive de 2011.

A savoir que, dans ce bac, il ne faut mettre que les déchets suivants :

- Papiers, journaux, magazines, emballages en carton, emballages de briques de type "Tetrapak", ...
- Flaconnages plastiques : bouteilles, flaconnages alimentaires, de produits d'hygiène, d'entretien, ...
- Emballages métalliques : boîtes de conserves, cannettes, aérosols (ne contenant pas de produits toxiques),...

ATTENTION : tous ces produits doivent être déposés **en vrac** dans le bac à couvercle ou autocollant jaune, c'est-à-dire sans utilisation de sachets ou sacs plastiques, sinon cela est considéré comme un refus de tri !

Les bacs non conformes ne seront plus ramassés.

Si vous avez des cartons qui ne peuvent être pliés pour être mis dans votre bac, il y a lieu de se rendre à la déchèterie de Bossendorf, qui est ouverte les mardis et jeudis après-midi et les samedis matin et après-midi.

INFOS IMPORTANTES :

- Comme le tri sélectif n'est jamais fait de façon rigoureuse, **le bac de 660L installé au cimetière a été enlevé**. Les déchets des tombes devront être ramenées chez elles par les personnes et mises avec leurs propres déchets (déchets verts ou plastifiés).
- **Les containers "Verre" et "Habits"** ont été déplacés du parking du Centre Socioculturel sur la placette situé devant le CSC. Cela devrait réduire les nombreux dépôts sauvages constatés sur le parking du CSC.
- Comme le lundi de Pentecôte 28 mai 2012 est férié, le ramassage des bacs gris (noirs) des ordures ménagères est avancé au **samedi 26 mai 2012**. Il est préférable de sortir les bacs la veille au soir.
- Dans les prochaines semaines, **2 ambassadeurs de tri** reviendront dans la commune pour réexpliquer et refaire de la pédagogie pour bien trier.

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur les sites internet :
de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>, du SMITOM : www.smitom.fr
de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn : www.payszorn.com,

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Un nouvel échange de livres aura lieu mi-mai avec la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR). Aussi, de nouveaux livres seront à la disposition des lecteurs à partir du samedi 19 mai 2012.

Comme tous les étés, la Bibliothèque Municipale sera ouverte tous les samedis de 14h30 à 16h30.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Outre les manifestations présentées dans cette édition, voici celles prévues au cours du 4^{ème} trimestre 2012 :

- ♦ **13 octobre 2012** : Dîner dansant, organisé par l'US Ettendorf,
- ♦ **16-17-24-25 novembre 2012** : Théâtre alsacien, par "D'Socke Budig" d'Ettendorf,
- ♦ **9 décembre 2012** : Fête de Noël des Aînés, organisée par la commune.

L'ALC met en vente 2 anciens fours à pain (utilisables pour tartes flambées) de 0,90 m X 0,90 m. Prix à débattre.
Renseignements auprès du Président de l'ALC, Joseph KLEINCLAUSS, tél. 03.88.07.05.81.

CLUB DE L'AMITIÉ

Les réunions se déroulent tous les 1ers Mercredis du mois l'après-midi à partir de 14 heures dans la petite salle du Centre Socioculturel.

Nous en profitons pour lancer un appel à toute personne disposant d'un peu de temps à rejoindre notre groupe pour passer un moment agréable dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Mme Waeckel Marie Rose, Présidente, au 03.88.07.67.88.

Soyez donc les bienvenus et un accueil chaleureux vous sera réservé.

A bientôt

ALC - BADMINTON

Le club porte cette année sa saison sous le signe des rencontres.

Hormis les entraînements hebdomadaires suivis avec assiduité par les uns tandis que d'autres privilégient la modération, l'occasion est donnée aux membres de se mesurer régulièrement à d'autres joueurs. Le club organise mensuellement des rencontres avec des clubs pratiquant également le badminton uniquement en section loisir. Les volontaires aux challenges se sont inscrits pour affronter tour à tour les clubs de Thal Marmoutier, Lupstein, Kriegsheim et Hattmatt.

Les tournois sont une occasion de faire évoluer sa technique et de s'inspirer de tactiques des adversaires.

Même si la compétition est le moteur de ces soirées, il n'y a ni vainqueur, ni perdant, car tout le monde est récompensé par une collation en guise de trophée.



US ETTENDORF

L'US Ettendorf organisera les manifestations suivantes à l'Espace Sportif des Deux Aigles :

- ❖ **Dimanche 24 juin 2012** : La section "Féminines" de l'US Ettendorf organisera un tournoi de football, avec en fin de journée une soirée "Tartes Flambées".
- ❖ **Samedi 14 juillet 2012** : Tournoi inter-associations à l'Espace Sportif des Deux Aigles
→ Pour tous renseignements et inscriptions :
Tél. 03.88.07.67.62 ou 03.88.07.03.56 ou 06.50.57.14.79.
- ❖ **Dimanche 15 juillet 2012 à 22 h** : Traditionnel feu d'artifice organisé avec le soutien de la Commune et de l'Association Loisirs et Culture, sauf changement de dernière minute.
- ❖ **Samedi 28 et Dimanche 29 juillet 2012** : Journées "Football" à l'Espace Sportif des Deux Aigles.

Les programmes définitifs seront consultables dès leur élaboration sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>

La paroisse St-Nabor lance un appel aux bénévoles pour renforcer les équipes de nettoyage de l'église et des espaces paroissiaux. Aussi, toutes les bonnes volontés, qui souhaitent rejoindre une des équipes de nettoyage, sont les bienvenues.

A cet effet, il y a lieu de contacter Bernadette Halbwegs au 03.88.72.50.14.

Comme vous le savez, depuis octobre 2011, l'abbé Stefan Grabowski, curé de la communauté de paroisses, réside dans l'appartement au-dessus de l'école maternelle.

Il est à votre disposition. Vous pouvez le contacter :

- Tél. fixe : 09.51.34.02.82.
- Tél. portable : 06.08.49.47.96.
- Adresse mail : stefan.gra@free.fr

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : *Vie associative* > *Annuaire des Associations*
Et sur les manifestations organisées dans la commune : *Page d'accueil* > Rubrique : *Agenda*

INFORMATIONS DIVERSES

PROPRETE

Des rues et des abords propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

Avant le dernier nettoyage de printemps du 31 mars 2012, la Commune a demandé à un camion-balai de passer dans les rues et sur les trottoirs. Cela a aussi un coût pour la collectivité.

PERIODE ESTIVALE

Le secrétariat de mairie rappelle à tous ceux qui vont voyager cet été et qui ont besoin de renouveler leur passeport ou leur carte nationale d'identité de le faire le plus rapidement possible, en raison des délais de remise des nouveaux documents par la Préfecture. Vous trouverez toutes les conditions en dernière page de "Ettendorf'Infos".

→ **Rappels de la Gendarmerie :**

- Prenez vos précautions en partant,
- Informez-la de votre absence, elle fera des rondes de surveillance.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que l'inscription en mairie n'est pas automatique.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : *Publications* > *Bienvenue à Ettendorf*

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

- **Julia HAUPTMANN**, née le 2 février 2012, fille de Claude et de Muriel STEINMETZ.
- **Mila DUFOUR**, née le 8 mars 2012, fille de Cédric et de Marie Magalie FERSTLER.

MARIAGES

- **Jean PRESSET et Marie-France CHOMEL**, le 24 mars 2012.

DECES

- 25 janvier 2012 : **Mr Michel OGE**, né le 01.09.1939.
- 25 janvier 2012 : **Mme Myriam LAVIGNE**, née FREISS le 30.03.1965.
- 11 février 2012 : **Mme Jeanne JUNG**, née HANNS le 19.01.1932.
- 4 mars 2012 : **Mr Joseph AUFFINGER**, né le 02.02.1927.
- 4 avril 2012 : **Mr Antoine LOTT**, né le 23.01.1928.

GRANDS ANNIVERSAIRES



Mr Gaston PAUTLER
a fêté ses 85 ans le 18 janvier 2012



Mme Marie DIBLING
a eu 90 ans le 4 février 2012



Mme Marie-Louise FISCHER
a fêté ses 85 ans le 5 février 2012



Mme Alice FEGER
a fêté ses 90 ans le 26 mars 2012

Mr Joseph AUFFINGER, qui a fêté ses 85 ans le 2 février 2012, est malheureusement décédé le 4 mars 2012.

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss, accompagné de ses adjoints, félicita les heureux jubilaires de la part de toute la population, et prodigua réconfort et courage à certains dans leur lutte contre la maladie.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ♦ **92 ans** : Mr Antoine FOURNAISE, le 4 juillet; Mme Alice DIBLING, née REINBOLD le 12 août ; Mme Jeanne HISTEL, née HESS le 21 août.
- ♦ **90 ans** : Mme Marie HESS, née BOLLEY, le 13 juillet.
- ♦ **89 ans** : Mme Jeanne THOMANN, née HALBWACHS, le 8 mai.
- ♦ **88 ans** : Mr Albert FOURNAISE, le 23 juillet.
- ♦ **87 ans** : Mme Bernardine CAPSI, née BRUCKER le 21 juillet.
- ♦ **86 ans** : Mme Marthe OGE, née HAAS 11 mai.
- ♦ **85 ans** : Mme Marie-Louise FELDEN, née LEIBEL le 5 juillet ; Mr Joseph BUR, le 14 août.
- ♦ **84 ans** : Mr Antoine FELDEN, né le 11 juin;
- ♦ **82 ans** : Mr André WENDLING, né le 31 mai ; Mme Anne-Louise KRIEGER, née FEGER le 2 août.
- ♦ **75 ans** : Mme Nicole HILBER, née DIBLING le 3 juillet ; Mr Jean-Jacques LOUVET, le 2 août ; Mme Marie-Thérèse BRUCKER, née RISCH le 8 août ; Mr Eugène KRIEGER, né le 29 août.

La rédaction d'Ettenдорf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Autorisation de sortie du territoire (mineurs)** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5,
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance,
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.),
 - L'ancienne carte d'identité,
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée,
 - Validité : 10 ans.
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, Vendenheim ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5, faites chez un photographe,
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs),
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.),
 - La Carte Nationale d'Identité,
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement,
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

➔ Pour tout renseignement : www.service-public.fr

◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30
(sauf en juillet et août 2012 : uniquement le samedi)

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

◆ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00** (de 20 h à minuit → à compter du 4 juin 2012)
- SAMU : **15** (de minuit à 8 h du matin; autres heures, en cas de besoin)
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **03.88.91.50.18** ou **17**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice WEISS, Joseph KLEINCLAUSS, Marcel KLEIN, Nadine WENDLING, Corinne LEONHART, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS

Prochaine parution : Septembre 2012